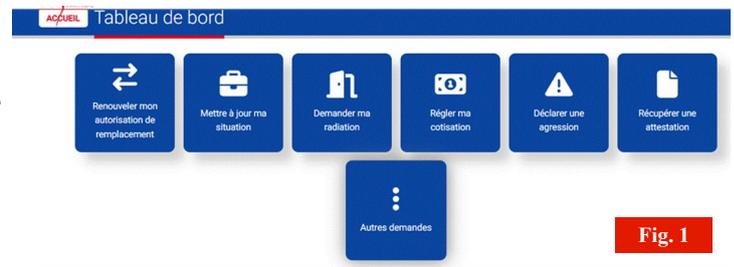


### FAIRE SA DEMANDE DE FORMATION

Après vous être connecté sur votre [espace membre](#)

Sur le tableau de bord de votre page d'accueil, dirigez-vous vers l'onglet « **Autres demandes** »

- Cliquez sur « **Autres demandes** » (Fig. 1)



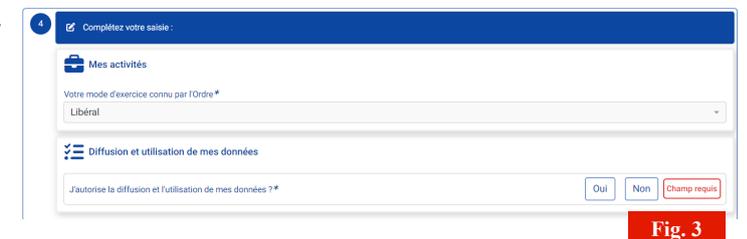
- Choisir la catégorie et le type de demande comme indiqué ci-contre dans les **étapes 1 et 2**. (Fig. 2)

- **Etape 3** : Prendre connaissance des informations juridiques qui sont mentionnées.

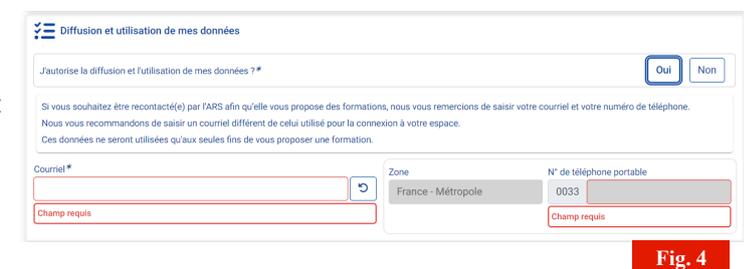


- **Etape 4** : Vérifier que le mode d'exercice connu par l'ordre soit correct (Fig. 3)

- Valider ou non la diffusion et l'utilisation de vos données. Si vous répondez NON, vous ne pourrez pas apparaître sur les listes des volontaires qui seront transmises à l'ARS. (Fig. 3)



- Après avoir sélectionné OUI à l'étape ci-dessous, veuillez saisir votre adresse mail et n° de téléphone auquel le SAMU pourra vous joindre (Fig. 4)



- **Etape 5** : Saisir le lieu et cliquer sur « je valide ce lieu » (Fig. 5)

- Cliquer ensuite sur les 2 demandes de validation



- **Etape 6** : Confirmer l'envoi de votre demande (Fig. 6)



## Expérimentation certificat de décès

- **Etape 7** : Cliquer sur OUI pour valider l'envoi définitif de votre demande. (Fig. 7)



Fig. 7

- Un récapitulatif de votre demande s'affiche.(Fig. 8)
- Vous ne pouvez pas annuler votre demande, votre déclaration est définitive.

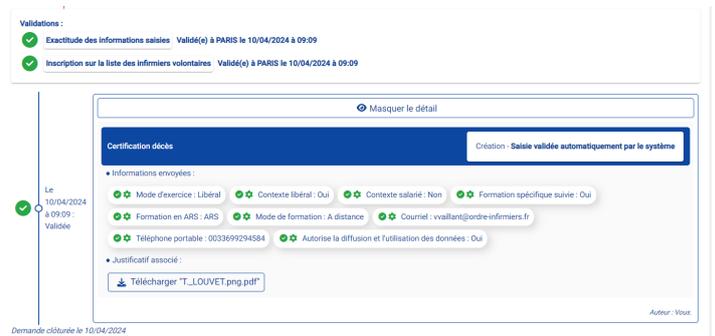


Fig. 8